

SWISSLOS



Rapport de gestion 2007

***Faire le bien
n'est pas dû au hasard.***

Sommaire

Swisslos en un coup d'œil	4
Organisation	5
Swisslos en 2007 – Rapport du Conseil d'administration et du directeur	6
Marche satisfaisante des affaires	8
Utilisations diverses des bénéfices de loterie	10
Exemples de projets et d'institutions ayant bénéficié de subsides	11
Grande importance socio-économique de Swisslos	12
Application du nouveau concordat	14
Quand le «Jeu responsable» prend une majuscule	15
Perspectives: innovations et défis politiques	16
 Partie financière	
Bilan	17
Compte de résultats	18
Répartition du bénéfice	20
Annexe aux comptes annuels 2007 et 2006	21
Rapport de la commission de contrôle	22
Impressum	

Swisslos en un coup d'œil

	2007	2006
Chiffres clés		
Bénéfice à répartir	347 mio CHF	347 mio CHF
issu du secteur des lotos	248 mio CHF	272 mio CHF
issu du secteur des billets	93 mio CHF	75 mio CHF
issu du secteur des paris sportifs	6 mio CHF	—
aux fonds de loterie cantonaux	321 mio CHF	331 mio CHF
à la SST ¹ pour SOA ² , au football et au hockey sur glace suisses	26 mio CHF	16 mio CHF
Revenu brut des jeux (RBJ)*	532 mio CHF	560 mio CHF
dont RBJ lotos	351 mio CHF	402 mio CHF
dont RBJ billets	158 mio CHF	158 mio CHF
dont RBJ paris sportifs	23 mio CHF	(22 mio CHF) ¹
Nombre d'employés	212	216
dont employés à temps partiel	84	86
Points de vente	6110	6005
équipés de terminaux online	2895	2690

¹ Société du Sport-Toto

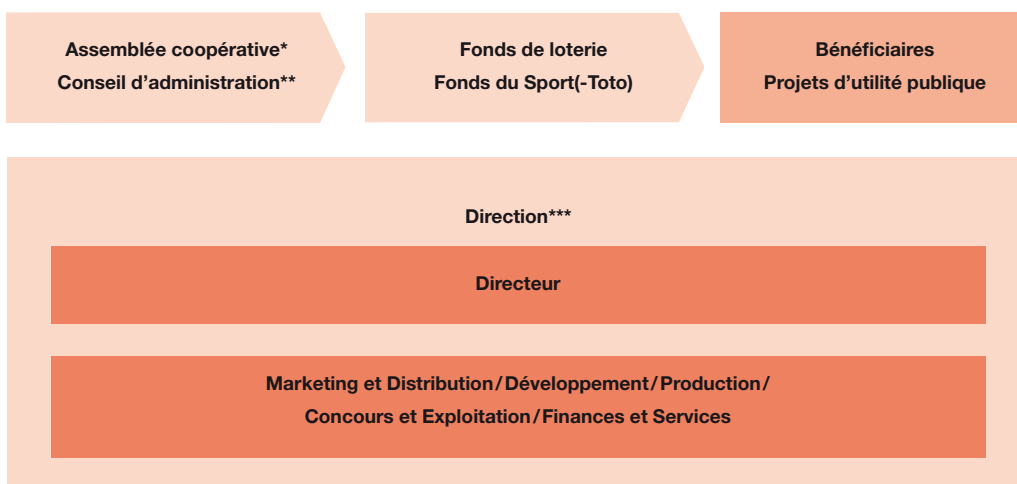
² Swiss Olympic Association

* Le revenu brut des jeux (RBJ) est la différence entre les enjeux et les gains versés aux joueurs.

Swisslos Loterie Intercantonale est une coopérative dont les membres sont les cantons de la Suisse alémanique et du Tessin. Mandatée par ces vingt cantons, Swisslos propose des jeux de loterie et des paris sportifs. Sa palette se compose de lotos (*Swiss Lotto, Euro Millions*), produits chéris du grand public, de passionnants paris sportifs (*Sporttip, Toto*) et de toute une série de billets classiques (*Benissimo*) et récents (*Crossword, 6-Pack*). *Le bénéfice net de ces produits est intégralement destiné à des projets d'utilité publique.* Gérés par les fonds cantonaux, les subsides sont consacrés à des projets d'utilité publique dans les domaines de la culture, du sport de masse et de l'infrastructure sportive, de l'environnement, de l'action sociale et de l'aide au développement. Le sport national n'est pas en reste. Swiss Olympic, le football et le hockey sur glace suisses bénéficient de soutien par le biais de la Société du Sport-Toto. ❀

Organisation

Swisslos Loterie Intercantonale



* Assemblée coopérative

Heinz Albicker, SH | Alois Christen, SZ | Hans Diem, AR | Josef Dittli, UR | Hanspeter Gass, BS | Gabriele Gendotti, TI | Peter Gomm, SO, depuis le 1.4.07 | Ruedi Jeker, ZH, jusqu'au 31.5.07 | Hans-Jürg Käser, BE, jusqu'au 31.12.06 | Bernhard Koch, TG | Claudio Lardi, GR | Melchior Looser, AI | Robert Marti, GL | Sabine Pegoraro-Meier, BL | Anton Schwingruber, LU | Beat Villiger, ZG | Hans Wallimann, OW

** Conseil d'administration – le Conseil d'administration fait partie de l'Assemblée coopérative

Rolf Ritschard, SO, président, † 9.1.07 | Kurt Wernli, AG, président depuis le 11.5.07 | Peter Mattli, UR, vice-président | Hans Hollenstein, ZH, depuis le 1.8.07 | Willy Kamm, GL | Hans-Jürg Käser, BE, depuis le 1.1.07 | Paul Niederberger, NW | Peter Schönenberger, SG

*** Direction

Roger Fasnacht, directeur | Rolf Kunz, Marketing et Distribution, directeur délégué | Daniel Luder, Développement, depuis le 1.8.07 | Marc Monnier, Production, depuis le 1.8.07 | Matthias Lüdin, Informatique, jusqu'au 31.7.07 | Willy Mesmer, Concours et Exploitation | Roland Wiedmer, Finances et Services

L'exercice 2007 fut marqué par quatre évolutions majeures: l'amélioration organisationnelle dans le secteur des paris sportifs, l'absence de jackpots élevés à l'*Euro Millions*, l'ouverture du canal «Gastro» et l'absolue nécessité de l'intervention du législateur dans le secteur politico-juridique.

Depuis le 1.1.2007, Swisslos et la Loterie Romande assument la complète responsabilité des paris sportifs *Toto* et *Sporttip*. La Société du Sport-Toto (SST) reste chargée de la répartition et de la bonne utilisation des subsides attribués au sport national (Swiss Olympic, football, hockey sur glace). La répartition des moyens et leur génération ont ainsi été séparées, dans l'esprit du Corporate Governance. Les sociétés de loteries et la SST ont conclu une convention qui permet au sport national de profiter davantage de la progression du bénéfice des sociétés de loterie. Le sport national devrait immédiatement ressentir les effets positifs de la convention: il obtient en 2007, pour la seule Swisslos, 9,8 millions de CHF de plus que par le passé. En outre, la SST assume d'autres responsabilités dans le secteur du sport. L'une d'elles est la lutte permanente contre les opérateurs illégaux de paris sportifs.

Le bénéfice à répartir égale le record de l'année précédente, à savoir 347 millions de CHF. Le sport national en est le grand bénéficiaire.

L'année 2007 n'a pas été très faste en jackpot à l'*Euro Millions*. Le nombre de jackpot est resté nettement en deçà de la valeur moyenne. Ce produit a acquis entre-temps une importance similaire au *Swiss Lotto*. Une longue phase de jackpot à l'*Euro Millions* génère un excédent de recettes de 50 millions de CHF. L'absence de telles phases a empêché les recettes 2007 d'égaliser le montant record de 2006. Toutefois, le bénéfice à répartir en 2007 a atteint les 347 millions de CHF, soit une augmentation de 60% par rapport à 2003.

En 2007, 42% des recettes enregistrées par Swisslos provenaient de produits qui ne se trouvaient pas encore sur le marché en 2003. Le lancement de nouveaux produits et l'ouverture de nouveaux canaux de distribution sont des exigences que toute entreprise doit remplir. L'ouverture de nouveaux canaux de distribution est d'autant plus décisive pour Swisslos que le marché de détail traditionnel (de petite surface) subit de grandes mutations et que de nouveaux canaux (électroniques) gagnent en importance. Compte tenu de ces circonstances, Swisslos a démarré en 2007 l'ouverture du canal de distribution «Gastro» accompagné du lancement de *Ecco* (un loto avec un tirage toutes les 5 minutes), son produit clé, dans 200 restaurants, bars et autres établissements. Les terminaux installés permettent parallèlement la distribution de *Swiss Lotto*, *Euro Millions*, *Toto* et *Sporttip*, les billets y sont eux aussi distribués. L'ouverture du canal «Gastro»

n'a rien d'innovateur. En effet, ce canal de distribution et les produits correspondants sont établis depuis de longues années dans de nombreux pays européens. Ceci est également vrai en Suisse romande et dans le canton de Berne, où ce loto à 5 minutes, connu sous le nom de Loto Express, est proposé depuis 15 ans dans les bars et restaurants.

La surprise de Swisslos a été grande lorsque l'Office fédéral de justice a lancé un recours contre les autorisations pour le nouveau produit *Ecco*, délivrées par la commission des loteries et paris et les cantons. Swisslos est ainsi gênée dans son développement et dans son effort de répondre à une des principales charges d'entreprise (lancement de nouveaux produits et ouverture de nouveaux canaux de distribution). D'autre part, les recettes destinées aux projets d'utilité publique dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement et de l'aide sociale seront massivement diminuées. De même des interventions de ce type sont une attaque des instances d'autorisation et de contrôle nouvellement instaurées par les cantons, alors qu'en son temps, la Commission fédérale des maisons de jeu avait disposé de cinq années pour développer et affermir sa propre pratique.

En accord avec les cantons, le Conseil d'administration et le directeur de Swisslos ont été amenés à consacrer énormément de temps et d'énergie à ces questions politico-juridiques. Les modifications du secteur des loteries et paris sportifs suisse et européen revendiquées par l'Office fédéral de justice et des entreprises privées (originaires principalement d'Autriche et d'Angleterre) ayant leur siège social dans des pays comme Gibraltar ou Malte vont à l'encontre des intérêts des cantons, des nombreux bénéficiaires et du sport.

Alors que la tête de l'entreprise a été entraînée dans une tourmente abusive, les employés et les membres de la direction de Swisslos ont malgré tout pu maintenir le cap de l'entreprise. Le Conseil d'administration et le directeur les en remercient chaleureusement.



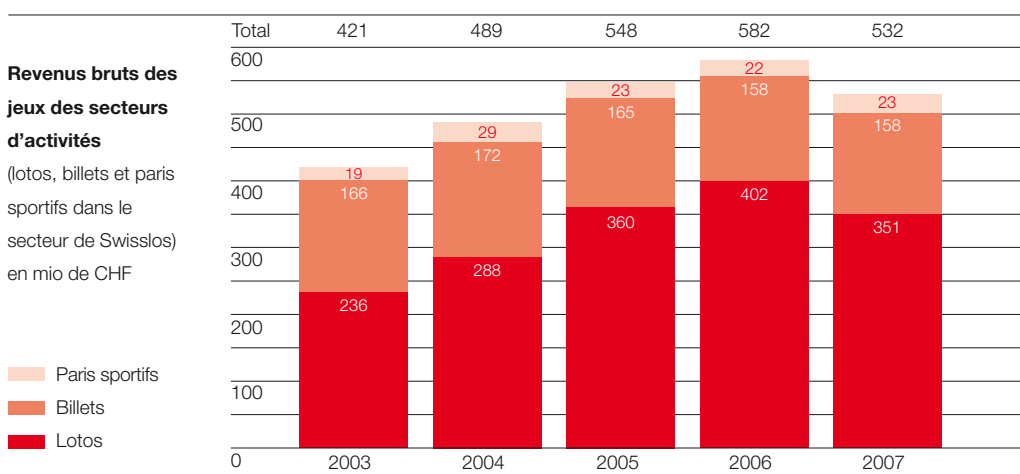
Kurt Wernli
Président du Conseil d'administration



Roger Fasnacht
Directeur

Marche satisfaisante des affaires

Après les jackpots records enregistré par *Euro Millions* en 2006, l'exercice 2007 a été sous l'influence d'une évolution des jackpots nettement inférieure à la moyenne. Au *Swiss Lotto*, le jeu complémentaire *Replay* a pu accroître l'attractivité et limiter la cannibalisation par l'*Euro Millions*. Le secteur des lotos a ainsi enregistré un revenu brut des jeux de 351 millions de CHF. La différence par rapport à l'année dernière est principalement due au manque de jackpots à l'*Euro Millions*. Cette différence a des répercussions sur le total du revenu brut des jeux des trois secteurs d'activité de Swisslos, à savoir les lotos, les billets et les paris sportifs. Le graphique ci-après illustre cette évolution.



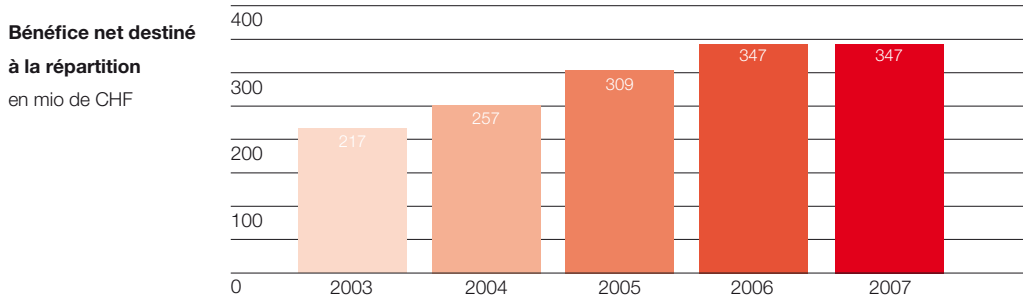
Les billets ont enregistré un revenu brut des jeux de 158 millions de CHF. Ce résultat est équivalent à celui de l'exercice précédent. La progression de *Podium* a été source de grande satisfaction, puisque, à lui tout seul, il enregistre un chiffre d'affaires annuel de 46 millions de CHF, preuve de la fidélité de son public.

Les paris sportifs proposés par Swisslos font partie d'un secteur d'activité perturbé. Les paris exploités par des entreprises étrangères via Internet et dans les «arrières-salles» sont plus lucratifs pour les joueurs. Les gains ne sont soumis à aucune taxation et sont nettement plus élevés qu'à *Sporttip*. Les opérateurs peu scrupuleux avec des sièges sociaux dans des pays comme Malte ou Gibraltar gagnent peu d'argent avec leurs paris sportifs. Ils vivent de l'espoir de gains futurs et pénètrent avec force sur les marchés de jeux de hasard en Europe. Compte tenu de ces éléments, un revenu brut des jeux de 23 millions de CHF reste synonyme de bon résultat et l'on peut en conclure que les améliorations apportées au produit ont porté leurs fruits.

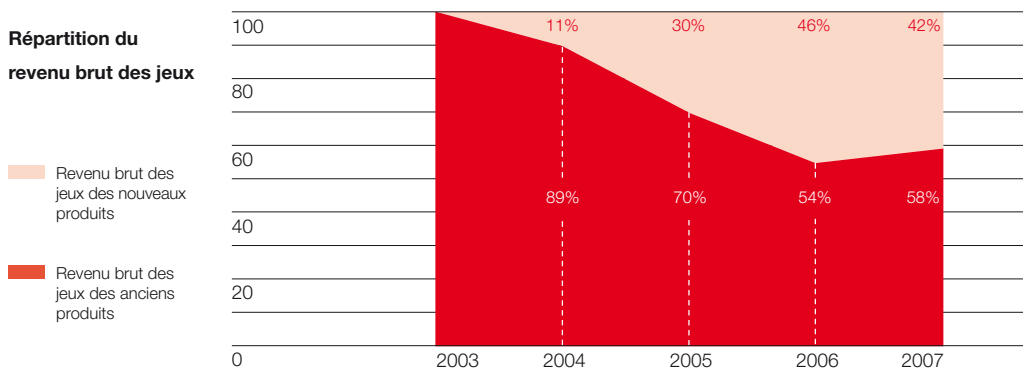
Les coûts d'exploitation ont une nouvelle fois été l'objet de massives optimisations. Les effets de certaines d'entre elles ne seront visibles qu'à partir de l'exercice 2008. Les coûts ont été réduits de 1,5 million de CHF par rapport à l'exercice précédent. En renonçant à une nouvelle augmentation de la provision pour risque d'entreprise (qui a été massivement accrue au cours des deux dernières années en raison de l'*Euro Millions*),

les coûts d'exploitation ont été diminués et le bénéfice à répartir maintenu au niveau record de 347 millions de CHF. Rappelons que le bénéfice d'entreprise accuse un recul de 8 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent.

La forte augmentation du chiffre d'affaires réalisé via Internet, un canal de distribution beaucoup moins coûteux que le marché de détail, a massivement contribué à la baisse des coûts. Outre *Swiss Lotto* et *Sporttip*, il est dorénavant possible de participer à *Euro Millions* via Internet, faisant dans le même temps de www.swisslos.ch un des sites réalisant le plus fort chiffre d'affaires en Suisse.



Pour se maintenir à ce haut niveau, des innovations sont nécessaires, notamment parmi les produits et les canaux de distribution. Les clients de demain ne sont que faiblement attirés par les billets en papier ou les bulletins traditionnels. Le schéma ci-après montre qu'en 2007, 42% du revenu brut des jeux a été réalisé par des produits qui n'étaient pas encore sur le marché en 2003. ✳



Utilisations diverses des bénéfices de loterie

Sans les loteries, les billets et les paris sportifs, de nombreuses bonnes idées resteraient au stade d'idée. Par le biais de son bénéfice, Swisslos soutient de nombreuses institutions, projets d'utilité publique et le sport suisse.

Le bénéfice de Swisslos est versé dans les fonds cantonaux. Ces fonds financent ensuite des projets d'utilité publique dans les domaines de la culture, du sport, de la protection de l'environnement, de l'action sociale et de l'aide au développement. En 2007, 321 millions de CHF ont été récoltés en faveur de l'utilité publique, ce qui fait un total de 4,2 milliards de CHF depuis la création de Swisslos en 1937. Des milliers d'associations, de projets et d'institutions profitent des subsides des loteries.

Près de 20% des subsides versés aux fonds cantonaux de loterie, soit environ 64 millions de CHF, sont affectés aux fonds cantonaux pour le soutien et la mise en place de projets d'utilité publique dans le sport de masse, la construction et l'entretien d'infrastructures sportives. Les sociétés de loteries et la Société du Sport-Toto (SST) ont signé un nouvel accord selon lequel le sport national participera à la croissance du bénéfice des sociétés de loteries. La Société du Sport-Toto perçoit ainsi 26,2 millions de CHF pour le soutien de la Swiss Olympic Association (y compris la Fondation de l'Aide Sportive Suisse), du football et du hockey sur glace suisses. ❀

Répartition du bénéfice

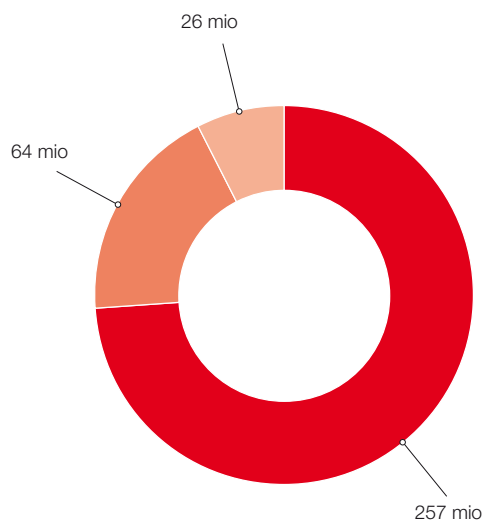
en CHF

Société du Sport-Toto:
Swiss Olympic, football
et hockey sur glace suisses
26 mio

Fonds pour le sport
64 mio

Fonds pour la culture,
l'environnement et l'action sociale
257 mio

Total 347 mio



Exemples de projets et d'institutions ayant bénéficié de subsides

Culture

Museum Appenzell, AI, une des dernières chaudronneries de Suisse trouve refuge au musée / **Band Flora, AR**, musique populaire appenzelloise nouvelle génération / **DIVERTIMENTO Chor, FL**, jeunes et moins jeunes unissent leur voix / **Commedia Adebar, GL**, représentation «Der Linthwurm» / **Blues Festival, GR**, la force au féminin au centre de l'actualité / **Voyage à travers la mode, NW**, passerelle entre les professions du textile et les industriels / **Traumschiff, OW**, films sur le lac de Sarnen / **Les maisons rurales de Suisse, SH**, publication sur des constructions et bâtiments ruraux / **Château Rotberg, SO**, rénovation partielle de l'auberge de jeunesse / **Zuger Märliisunntig, ZG**, manifestation pour petits et grands sans but lucratif

Sport (sport de masse et infrastructure sportive)

Honeggerwehr Bremgarten, AG, rénovation du parcours de slalom de canoë / **Pfadi Maurena, AI**, nouvelles cordes / **Société de tir Büren, BE**, extension du stand de tir pour petits calibres / **Pro Ticino beider Basel, BL**, rénovation/reconstruction du clubhouse, renouvellement des pistes de boccia / **FC Stans, NW**, nouvelle pelouse synthétique / **Sport-verein-t, SG**, renforcement de l'organisation sportive / **Indoorcycling Marathon, SH**, des équipes de 1 à 4 personnes se partagent un vélo durant 10 heures / **Tremplin de ski Einsiedeln, SZ**, redressement financier de l'installation nationale menacée de faillite / **Cronus-Camp, ZG**, les enfants apprennent des techniques de self-défense / **I like my bike, ZH**, le vélo, allié de notre forme

Société/social

Centre régional pour personnes âgées Schöftland, AG, mise en place d'un accueil de jour pour personnes démentes / **Lernort Kiesgrube, BE**, salle de classe en extérieur pour des classes bernoises / **Helden, Sündenböcke & Co, BL**, outils pédagogiques pour diminuer ou prévenir les problèmes au sein de la classe / **Association fiwo, AR**, emplois dans le secteur du traitement de la laine pour chômeurs en fin de droits / **Association des seniors du nord-ouest de la Suisse, BS**, représentation spéciale «Vieillir avec joie» / **Passeport-vacances, LU**, programme d'activités pour les enfants / **Mentoringpool, SG**, des femmes soutiennent des femmes pour réintégrer la vie active professionnelle ou bénévole / **Ira Cotis, TG**, une communauté de travail interconfessionnelle organise une semaine des religions / **Secours d'hiver, TI**, accompagne les personnes dans le besoin / **Fondation Secours Alpin, ZH**, coordination centrale, formation, communication et financement du sauvetage en montagne

Environnement

Naturama, AG, découvrir les merveilles de la nature argovienne / **La forêt enchantée, musée forestier Ballenberg, AR**, rencontre sur fond d'ombres et de lumière de l'arbre, la forêt et ses habitants / **Parc des ours, BE**, nouvel enclos pour les ours / **Association bâloise de protection des oiseaux et de l'environnement, BL**, promotion de la protection des oiseaux / **Centre écologique de Langenbruck, BS**, la nature reprend ses droits au quartier de Gundeldingen / **La voie suisse, SG**, entretien et réfection du sentier de randonnée / **La région protégée de la Witi, SO**, informations et exposition sur la cigogne / **Parc animalier de Goldau, SZ**, nouveaux refuges pour les ours et les loups / **L'univers de l'eau Göschenen, UR**, l'eau, élément source d'expérience, de jeux et de divertissement / **Parc zoologique Bruderhaus, ZH**, nouvel enclos des loups sur 12 000 m²

Aide d'urgence et aide au développement

Pro Juventute, Pro Senectute, Entraide Margit Fuchs Suisse, Croix-Rouge Suisse, Swiss Academy for Development, Helvetas, EPER – Entraide Protestante Suisse, Fondation Vivamos Mejor, Caritas Suisse, Fondation Hand für Afrika, Pestalozzi à Trogen, Le pont avec le Sud, Solidarité Tiers Monde STM, Fondation Saint George, etc.

La liste complète des projets ayant bénéficié de subsides sera publiée sur www.swisslos.ch en cours d'année. ✱

Grande importance socio-économique de Swisslos

L'engagement en faveur de l'utilité publique est difficilement chiffrable. Le bénéfice donne toutefois une précieuse indication: sans Swisslos, de nombreuses institutions communautaires ou sociales ne verraient pas le jour. Les chiffres varient, mais on considère toutefois que les organisations d'utilité publique et le bénévolat représentent entre 5% et 20% du produit intérieur brut du pays. L'Office fédéral des statistiques a chiffré le bénévolat à 27 milliards de CHF pour 2007.

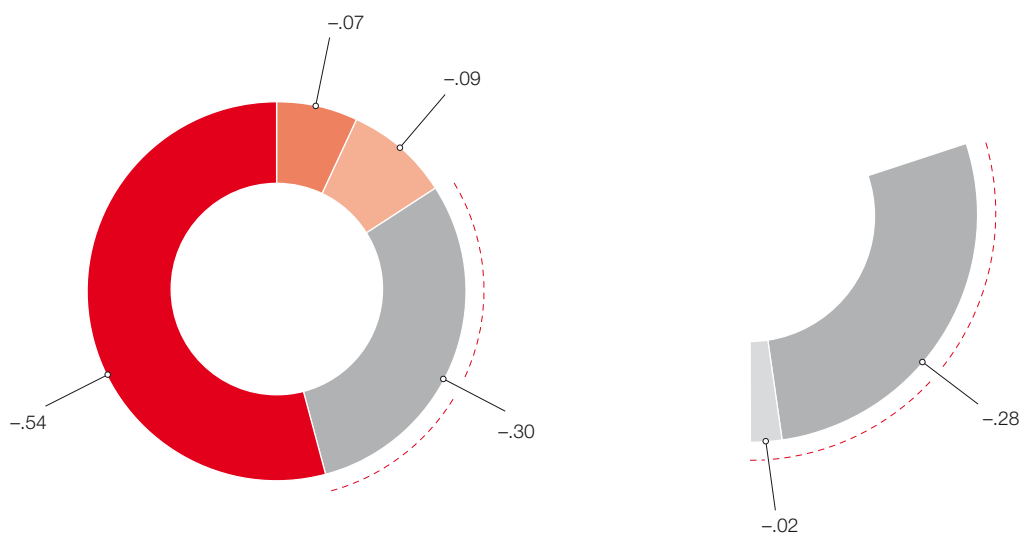
Seuls les moyens des loteries rendent cette création de plus-value possible. Sans les bénéfices des loteries, billets et paris sportifs, de nombreux projets devraient être financés par des recettes fiscales ou tout simplement abandonnés. Mais une des plus importantes institutions de notre pays se voit consolidée grâce aux moyens des loteries: notre riche vie associative.

Sans les subsides des loteries, de nombreuses institutions d'utilité publique ne verraient pas le jour.

Swisslos est un employeur d'importance, puisqu'elle dispose actuellement d'un effectif de 210 personnes. Elle est un donneur d'ordre notable dans l'économie suisse, en particulier dans les secteurs de l'imprimerie, l'informatique, la télécommunication et la publicité. Plus de 6000 points de vente sont soumis au régime de la provision; ces provisions se sont élevées en 2007 à 103 millions de CHF et servent pour leur plus grande partie à la rémunération. Swisslos met les appareils et le matériel gratuitement à disposition du commerce et prend en charge les frais d'exploitation (télécommunication, maintenance, etc.). Les sociétés de loterie consentent des efforts importants en faveur de la diversité du commerce de détail.

Pour finir, Swisslos a généré, en 2007, 94 millions de CHF de recettes fiscales sous la forme de l'impôt anticipé et versé 2,7 millions de CHF au titre de la taxe contre la dépendance.

Le graphique ci-après illustre l'importance socio-économique de Swisslos. La plus grande part du chiffre d'affaires est reversée aux joueurs sous la forme de gains. Un tiers de l'enjeu, soit un total de 347 millions de CHF, est destiné à la culture, au sport de masse, à l'environnement et à l'action sociale (321 millions de CHF) et au sport national (26,2 millions de CHF). Le reste comprend les provisions aux détaillants, les frais salariaux et les commandes aux fournisseurs. ❀



Répartition de 1 franc d'enjeu

Gains aux joueurs -0.54
 Bénéfice net -0.30
 Provisions (commerce de détail) -0.09
 Frais d'exploitation -0.07

Répartition du bénéfice net

(-0.30 pour 1 franc d'enjeu)

Fonds cantonaux en faveur de projets d'utilité publique dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement et de l'action sociale.
 -0.28 (soit 321 mio de CHF)

Société du Sport-Toto:
 Swiss Olympic, football et hockey sur glace suisses
 -0.02 (soit 26 mio de CHF)

Application du nouveau concordat

Entré en vigueur le 1.7.2006, le concordat répond à la ferme volonté des cantons de prendre eux-mêmes en main la réglementation du secteur des loteries. Ce concordat remplit les objectifs suivants:

- * Plus grande transparence et meilleur corporate governance dans le contrôle, l'attribution et la répartition du bénéfice.
- * Surveillance et octroi des autorisations à l'échelle nationale, séparation des pouvoirs entre les organes d'autorisation, les instances de répartition et les sociétés de loterie.
- * Mesures de prévention et de lutte contre la dépendance.

Le concordat est tout à la fois une profession de foi en faveur de notre fédéralisme et du rôle important des cantons. Tous les cantons ont approuvé le concordat. La nouvelle instance d'autorisation et de contrôle a besoin de nouvelles structures organisationnelles. En instaurant la commission des loteries et paris (instance d'autorisation et de contrôle) et la commission de recours, les cantons ont créé les instances nécessaires à la mise en place du concordat. La conférence des directeurs officie comme organe supérieur de concertation.

La nouvelle commission des loteries et paris doit encore disposer d'un peu de temps pour affermir ses procédures et engranger de l'expérience. Ce temps ne lui a pas encore été octroyé. L'Office fédéral de justice a déposé un recours contre plusieurs arrêtés de la commission des loteries et paris. Ces recours visent à limiter la marge de manœuvre des sociétés de loterie dans le développement de nouveaux produits et à prouver que la loi sur les loteries, qui est certes vieille, avouons-le, n'est plus adaptée. Notons toutefois que la Suisse dispose d'un grand nombre de vieilles lois qui remplissent parfaitement leur fonction. Ces lois ne prévoient naturellement pas de dispositions détaillées pour bon nombre d'évolutions récentes. La volonté du législateur reste cependant claire et valable, de sorte que ces lois peuvent toujours être appliquées par analogie.

Inversement, il est très facile d'empêcher l'application de telles lois en prouvant à chaque nouveauté que la réglementation détaillée manque. Mais si les autorisations délivrées pour un nouveau produit Swisslos par la commission des loteries et paris sont attaquées alors que le même produit est exploité sans la moindre critique depuis près de 15 ans en Suisse romande et dans le canton de Berne sous le nom de Loto Express, la logique, si logique il y a, nous échappe.

La révision de la loi sur les loteries conduite par l'Office fédéral de la justice a échoué. Les cantons ont respecté leur engagement en instaurant le nouveau concordat et en gommant les principaux défauts du système en place. Toutes les mesures prévues par le concordat n'ont pas encore été appliquées, mais les travaux sont en cours. Les cantons demandent à la Confédération de disposer de suffisamment de temps pour sa mise en place, en rappelant tout de même que la Commission fédérale des maisons de jeu avait mis plusieurs années à s'établir et à acquérir l'expérience nécessaire. Il est important que la commission des loteries et paris puisse développer et affermir sa pratique. *

Quand le «Jeu responsable» prend une majuscule

Dès qu'il est question de jeu d'argent, la question de la dépendance fait inévitablement surface. Les causes de son apparition et de son développement sont connues. Les jeux de loteries et de paris, tels que les exploite Swisslos, constituent un moindre danger quant au potentiel de dépendance. Swisslos a tout de même lancé le «Jeu responsable» et s'engage activement en faveur de la prévention.

Etude scientifique

En tant que décideur de la politique de santé publique et sociale, il est de l'intérêt des cantons de disposer d'une offre de jeux de hasard contrôlée en adéquation sociale. En tant que membre des sociétés de loterie, ils exercent ce contrôle directement sur le marché partiel des jeux de hasard dont ils sont responsables. Ils ont mis en place une instance de contrôle efficace et une taxe pour la lutte contre la dépendance. Cette contribution à hauteur de 0,5% du revenu brut des jeux est réclamée aux sociétés de loteries et sert au financement des campagnes de prévention et des thérapies (2007: 2,7 millions de CHF de Swisslos).

Les cantons de Suisse alémanique et du Tessin ont chargé le département «psychologie» de l'Université de Berne de rédiger une étude fondamentale sur la ludopathie dans le but d'investir au mieux la taxe versée par Swisslos. Cette vaste étude scientifique montre que la grande majorité des joueurs profite raisonnablement de l'offre des jeux de hasard. 0,3% des plus de 14 ans sont ou étaient un jour joueur pathologique, alors que ce taux monte à 2,4% pour les malades alcooliques et à 6,9% pour les personnes souffrant de dépression profonde. En outre, il montre clairement que les produits de Swisslos (lotos, paris sportifs, billets) possèdent un faible potentiel d'addiction.

Une explication évidente à la moindre importance de la dépendance serait que le système de contrôle et de régulation mis en place par les cantons et les casinos engendre les effets souhaités. Bien que la dépendance au jeu ne soit pas une pathologie répandue, les cantons continueront à suivre, par le biais d'études complémentaires, l'évolution du nombre de dépendants au jeu.

Mesures de prévention de Swisslos

Swisslos se concentre sur des mesures qui empêchent l'apparition de troubles auprès du joueur. Du fait d'une fréquence des produits proposés plus élevée, les canaux «Gastro» et en particulier Internet posent davantage de problèmes que les points de vente traditionnels.

Pour informer le public des dangers du jeu excessif, Swisslos a conçu par exemple deux brochures d'information destinées au secteur gastronomique. La brochure destinée aux restaurateurs vise à sensibiliser le personnel à cette pathologie, tandis que la brochure destinée aux joueurs propose notamment un test permettant au joueur de mieux évaluer son comportement de jeu.

Les cantons mettent en place des propositions de thérapie (prévention secondaire) et les financent par le prélèvement effectué au titre de la taxe contre la dépendance. Les offres sont communiquées par Swisslos. Joueurs et proches peuvent appeler gratuitement le 0800 713 713 ou écrire à help@swisslos.ch pour obtenir l'adresse d'un centre de consultation. Les mesures de prévention sont présentées en détail sur www.swisslos.ch. ❀

Du neuf parmi les produits et les canaux de distribution

La gestion d'une offre de jeux de hasard en adéquation sociale et attrayante dépend d'innovations continues. Swisslos dispose d'une liste de projets qui s'adressent aux besoins en mutations des clients et dont la mise en place a démarré pour certains. Les cantons attendent de Swisslos qu'elle génère des moyens destinés à l'utilité publique et empêche la fuite des capitaux vers des opérateurs illégaux et sans scrupules. L'organisation du marché des jeux de hasard instauré par les cantons empêche une concurrence trop agressive qui se traduit par des cotes de redistribution des gains élevées et d'importants investissements publicitaires. Une telle concurrence créerait des problèmes de dépendances et de criminalité (fraudes, opérateurs insolubles, blanchiment d'argent) et réduirait massivement les moyens destinés à l'utilité publique.

La branche devrait avant tout se soucier des dangers venant de l'étranger.

Les cantons ont obtenu que le secteur des loteries et paris fasse partie de leurs compétences et ont créé, par le biais du concordat, des organes qui soumettent les innovations des sociétés à une procédure d'autorisation spécifique. Swisslos espère par conséquent pouvoir concrétiser les développements prévus sans que chaque innovation fasse d'abord l'objet d'une coûteuse procédure juridique contre les instances fédérales.

Gestion commune du marché suisse des jeux de hasard

Le marché des jeux de hasard gagne toujours davantage en dynamique. Dans un marché réglementé presque dans le monde entier en raison de ses particularités, les instances nationales de régulation sont confrontées à des défis particuliers. En Suisse, la commission fédérale des maisons de jeu, placée sous l'égide du Conseil fédéral, est responsable de l'offre des casinos, tandis que la commission des loteries et paris sportifs, placée sous la conduite de la conférence cantonale des directeurs «Marché des loteries et loi sur les loteries», est responsable de l'offre des loteries et paris.

Le «boom du poker» ou les jeux de hasard sur Internet sont deux défis concrets auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Se défendre contre les offres illégales et les tendances de libéralisation uniquement axées sur le profit personnel est une préoccupation omniprésente. Nous nous voyons contraints d'expliquer régulièrement à certains milieux politiques que le marché des jeux de hasard ne peut être soumis à une situation et une évolution naturelle du marché en raison de ses particularités, pour la protection et le bien de tous! Ces défis ne peuvent être relevés qu'en privilégiant la collaboration, le know-how et surtout en aboutissant à une discussion constructive de tous les acteurs de la branche suisse des jeux de hasard. Ces discussions sont possibles même si les intérêts en présence divergent. Elles devraient permettre de diminuer les conflits juridiques et d'aboutir à des compromis. Cette cohésion libérerait l'énergie dont les acteurs ont grand besoin pour combattre les opérateurs illégaux qui envahissent le marché suisse. ❀

Bilan

<i>en CHF</i>	2007	2006
Actifs		
Trésorerie	9 624 914	6 183 895
Placements financiers à terme/au jour le jour	513 744 976	474 549 316
Créances des points de vente	73 657 189	71 792 076
– Ducroire	– 3 034 575	– 3 017 072
Autres créances	28 679 775	41 280 016
Prix en nature et stock	964 069	1 084 763
Délimitation active de compte	6 641 461	5 414 031
Capital de roulement	630 277 809	597 287 025
Placements de capitaux	49 181 354	49 283 937
– Réserve d'évaluation	– 5 900 000	– 5 920 000
Installations informatiques	2 094 200	1 130 900
Autres installations matérielles	1 347 500	953 500
Immobilier	24 000 000	24 000 000
– Réévaluation de l'immobilier	– 3 555 124	– 2 512 492
Immobilisations immatérielles	5 245 900	6 618 450
Capital immobilisé	72 413 830	73 554 295
Actifs	702 691 639	670 841 320
Passifs		
Créditeurs	39 324 682	25 176 843
Paiements anticipés de clients	15 156 103	13 259 095
Paiements de gains	96 850 516	73 351 706
Délimitation passive de compte	12 375 086	15 897 302
Délimitation passive de compte billets gagnants	49 821 247	47 517 621
Hypothèques	10 320 000	13 740 000
Réserves produits	4 642 604	0
Réserves pour risque d'entreprise	65 000 000	65 000 000
Réserves pour projets	46 417 272	42 971 681
Réserves pour immobiliers	0	0
Fonds étrangers	339 907 510	296 914 248
Fonds de réserve	500 000	500 000
Fonds de compensation et de réserve	0	3 000 000
Réserve exceptionnelle	11 489 063	11 489 063
Solde reporté	2	24
Bénéfice de l'entreprise	350 795 064	358 937 985
Fonds propres	362 784 129	373 927 072
Passifs	702 691 639	670 841 320

Compte de résultats

<i>en CHF</i>	2007	2006
Revenus brut des jeux	531 793 119	559 921 909
Provisions	103 118 987	107 076 001
Taxes cantonales	1 374 926	797 860
Droit des pauvres	0	37 885
Revenus net des jeux	427 299 206	452 010 163
Frais de matériel et de production	13 715 902	12 409 571
Diminution du produit	3 470 199	322 871
Résultat brut	410 113 105	439 277 721
Frais d'exploitation		
Frais de personnel	22 011 166	22 867 757
Prestations de tiers	1 985 355	2 913 722
Frais de locaux	2 616 419	2 675 650
Entretien installations mobiles	290 945	259 340
Frais de véhicules	724 400	711 491
Assurances, taxes	179 757	110 599
Frais des points de vente	5 483 358	5 417 850
Frais administratifs	2 131 670	2 735 720
Frais informatiques	12 889 950	13 311 995
Publicité, analyses mercatiques	16 257 367	14 955 333
Coopération avec les médias, sponsoring	6 881 766	6 535 567
Marketing direct, promotions	6 352 379	6 255 729
Rapport de gestion, vade-mecum	92 051	100 078
Contrôle/prévention de la dépendance	690 110	1 227 502
Sponsoring émissions culturelles SF DRS	2 152 000	2 152 000
Production, diffusion de courts métrages	1 020 392	1 020 392
Relations publiques	425 220	349 035
Contrat de prestations SST	363 365	0
Autres frais d'exploitation	715 285	628 373
Amortissements	6 983 093	7 527 595
Diminution de charges	- 643 156	- 653 733
Frais d'exploitation	89 602 892	91 101 995
Bénéfice d'exploitation 1	320 510 213	348 175 726

<i>en CHF</i>	2007	2006
Recettes d'exploitation		
Gains échus	21 528 941	19 582 134
Résultat financier du capital de roulement	9 899 793	5 313 869
Résultat financier du capital fixe	- 154 278	2 236 592
Recettes d'exploitation des paris sportifs	0	14 280 088
Autres recettes de prestations de service	2 101 898	3 494 889
Recettes foncières	1 042 632	984 171
Autres recettes accessoires	121 223	87 203
Recettes d'exploitation	34 540 209	45 978 946
Bénéfice d'exploitation 2	355 050 422	394 154 672
Frais/recettes neutres		
Formation/dissolution de réserves	- 3 398 403	- 35 357 160
Résultats extraordinaires	- 856 955	- 148 105
Résultats fonciers, immeubles hors exploitation	0	288 578
Frais/recettes neutres	- 4 255 358	- 35 216 687
Bénéfice d'entreprise	350 795 064	358 937 985

Répartition du bénéfice

<i>en CHF</i>	2007	2006
Bénéfice d'entreprise	350 795 064	358 937 985
– Petites loteries	1 023 385	1 406 187
– Taxes cantonales (2% de l'enjeu jusqu'au 30.6.2006)	0	8 990 905
– Taxe contre la dépendance (0,5% du revenu brut des jeux à compter du 1.7.2006)	2 713 058	1 491 891
Bénéfice d'entreprise après taxes et petites loteries	347 058 621	347 049 002
Solde reporté	2	24
Bénéfice à répartir	347 058 623	347 049 026
Versement à la Société du Sport-Toto	26 221 330	16 450 019
Versement aux cantons	320 181 920	330 601 440
Versement PMU/Loto Express au canton de Berne	655 368	– 2 435
Solde reporté	5	2

Répartition aux cantons

Argovie	32 453 858	33 390 466
Appenzell Rhodes-Extérieures	2 613 375	2 666 324
Appenzell Rhodes-Intérieures	816 767	831 015
Bâle-Campagne	14 300 096	14 619 705
Bâle-Ville	10 980 651	11 510 437
Berne	53 807 370	54 276 321
Glaris	2 136 009	2 232 202
Grisons	10 962 323	11 366 752
Lucerne	19 616 087	20 220 405
Nidwald	2 251 662	2 297 895
Obwald	1 806 207	1 842 296
Schaffhouse	4 012 246	4 129 051
Schwyz	7 707 493	7 904 694
Soleure	14 312 739	14 935 412
Saint-Gall	24 760 866	25 598 835
Tessin	21 759 983	22 105 107
Thurgovie	12 272 207	12 579 958
Uri	1 924 290	1 970 987
Zoug	6 228 400	6 443 537
Zurich	74 296 499	77 884 403
Liechtenstein	1 818 160	1 795 638
Total	320 837 288	330 601 440

Annexe aux comptes annuels 2007 et 2006

<i>en CHF</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
Actifs nantis ou aliénés		
et actifs sous réserve de propriété		
Valeur comptable des biens immobiliers nantis	20 444 876	21 487 508
Valeur nominale des lettres de créance mises en dépôt par sécurité	15 400 000	15 400 000
Prêts hypothécaires sollicités	10 320 000	13 740 000
Engagements envers les organismes de prévoyance	0	0
Engagements de leasing ne figurant pas au bilan		
Parc automobile	1 159 086	926 499
Valeur de l'assurance-incendie des moyens d'exploitation	30 597 000	29 261 000

Rapport de la commission de contrôle

à l'Assemblée coopérative de la Swisslos Loterie Intercantonale, Bâle

En notre qualité de commission de contrôle, nous avons examiné la comptabilité, les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) et la direction de l'entreprise de Swisslos Loterie Intercantonale, Bâle, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la direction incombe à l'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et la direction, et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de contrôle et des International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes et indications du compte annuel en procédant à des analyses et à des examens par échantillonnage. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation du compte annuel dans son ensemble. Dans le contrôle de la direction, il est apprécié si les conditions pour une direction conforme aux statuts sont données; il ne s'agit pas d'un examen sur l'utilité. Nous estimons que notre contrôle constitue une base suffisante à notre décision.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels, la direction et la proposition de répartition du bénéfice sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Le bénéfice de l'exercice 2007 s'élève à 350 795 064 CHF. Compte tenu du solde reporté de l'exercice précédent, l'Assemblée coopérative dispose d'un bénéfice de bilan de 347 058 623 CHF destiné à la répartition, dont un montant de 26 221 330 CHF destiné à la Société du Sport-Toto conformément aux dispositions en place.

Nous proposons d'approuver les comptes présentés.

Nous rappelons que la proposition pour l'utilisation du bénéfice net issu du secteur d'activité des billets est basée sur le document «Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) au 31 décembre 2006», publié par l'Office fédéral des statistiques. Ceci est en contradiction avec les dispositions de la «Convention inter-cantonale sur l'exploitation commune de loteries» qui, dans son article 5, prévoit la répartition d'après les chiffres du dernier recensement fédéral. En adoptant cette procédure, la répartition repose sur des chiffres démographiques plus récents que ceux du dernier recensement fédéral de 2000.

Deloitte AG

T. Pfeiffer, réviseur en chef

E. Schärli

Bâle, le 25 avril 2008

Impressum

Direction du projet

Nicole Kleinschmidt, Swisslos

Conception et mise en page

desktalk Werbeagentur AG, Bâle

Photographie

Daniel Infanger, Bâle

Impression

Karl Schwegler AG, Zurich

Swisslos

Loterie Intercantonale

Lange Gasse 20

Case postale

4002 Bâle

Téléphone 061 284 11 11

Fax 061 284 13 33

E-mail info@swisslos.ch

Internet www.swisslos.ch